

L'Europe interdit la pêche électrique

LINFO.RE – créé le 16.04.2019 à 20h40 – mis à jour le 17.04.2019 à 06h33- Baradi Siva

Le Parlement européen a adopté un amendement qui met fin à la pêche électrique.

Communiqué de Younous Omarjee, député européen

Après deux années d'un combat acharné contre les lobbys de la pêche électrique, le Parlement européen adopte avec une majorité écrasante (571 voix pour, 60 contre) un texte qui signe la fin de la pêche électrique en Europe.

« C'est une victoire historique » pour Younous Omarjee, le député européen qui a porté l'amendement initial d'interdiction de cette méthode de pêche destructrice et barbare.

Cette bataille législative de longue haleine a commencé en octobre 2017, lorsque la commission pêche du Parlement européen a examiné la proposition de règlement de la Commission européenne relative aux « mesures techniques de pêche ». Proposition qui prévoyait que la dérogation pour la pêche électrique, jusque lors limitée à la mer du Nord, soit étendue à toute l'Union européenne. Le groupe GUE/NGL (France Insoumise) dépose alors une série de six amendements non seulement pour empêcher cette généralisation mais surtout pour mettre fin à la pêche électrique partout en Europe. Ces amendements sont rejetés en bloc, le 21 novembre 2017, par tous les autres groupes politiques, y compris verts, socialistes, droite.

Suite à ce rejet, Younous Omarjee s'associe à l'association Bloom et à d'autres députés européens et s'engage dans une mobilisation sans précédent au Parlement européen pour convaincre la majorité de voter pour l'interdiction totale de la pêche électrique en Europe. Et c'est le 16 janvier 2018 que l'amendement 303 porté par Younous Omarjee et demandant l'interdiction de la pêche électrique, cosigné par plus de 60 députés européens, est largement adopté en plénière par 402 voix pour et 232 voix contre. Une victoire impressionnante gagnée dans un laps de temps très court face aux campagnes mensongères et aux pressions organisées par le lobby de la pêche industrielle.

Ce vote, largement relayé dans les médias et perçu à juste titre par tous comme une victoire de la démocratie sur les lobbys, a tant contrarié le lobby de la pêche industrielle et la commission européenne qu'ils sont revenus à la charge pour contrer ce vote. Lobbys, commission européenne, gouvernements nationaux, tous comptaient sur l'opacité des trilogues pour faire fi de cette victoire démocratique et maintenir coûte que coûte l'autorisation de la pêche électrique en Europe. Tentative que Younous Omarjee a réussi à paralyser en dénonçant publiquement le 4 octobre 2018 les négociations opaques dans lesquelles un accord était en train d'être secrètement scellé dans le dos des citoyens et de la démocratie.

Mais grâce à la pression continue exercée par les citoyens européens, par l'association Bloom et grâce aux députés européens mobilisés, un accord a finalement été trouvé le 13 février 2019 pour que la pêche électrique soit bel et bien interdite en Europe dès le 1er juillet 2021.

« Je suis heureux de conclure ces cinq années de mandat sur cette victoire historique. Merci à tous ceux avec qui nous avons partagé ce combat » a déclaré Younous Omarjee.